



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 21/2015
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 28 Votants : 29 Procurations : 01

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 02 AVR. 2015

Affiché le : 01 AVR. 2015

L'An deux mille quinze, le vingt-six mars, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 19 mars 2015

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, MARQUIER, FIEVRE, RAYMOND, RIGAUD, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, FERTE, LACLAU, SUZE, MARTIN, GARBIN.

PROCURATIONS

M. BERNES

à

M. ANDUZE

SECRETAIRE : M. ZAMBONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - Compte Administratif 2014.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121.31, L 2122.21 et L 2343.1 et 2 ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 avril 2014 approuvant le Budget Primitif de la Commune ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 21 mai 2014 approuvant la décision modificative n° 1 ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2014 approuvant la décision modificative n° 2 ;
- Vu les délibérations du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2014 approuvant les décisions modificatives n° 3, 4, 5 et 6, notamment celles portant intégration des résultats du SIVOM Blagnac Constellation ;

Madame le Maire présente le compte administratif 2014 de la Commune qui fait apparaître les résultats d'exercice suivants :

FONCTIONNEMENT	Réalisé	
Recettes	6 628 891.43	
Dépenses	7 619 896.90	
Résultat de l'exercice 2014	- 991 095.47	
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	2 422 393.18	
RESULTAT DE CLÔTURE	1 431 297.71	
INVESTISSEMENT	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes	4 683 230.42	103 736.93
Dépenses	3 061 124.03	1 559 678.57
Résultat de l'exercice 2014	1 622 106.39	- 1 455 941.64
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	- 235 407.15	
RESULTAT DE CLOTURE	1 386 699.24	
RESULTAT GLOBAL CUMULE	1 362 055.31	

Vu l'avis de la Commission des Finances du 24 mars 2015,

Sous la présidence du plus âgé de l'Assemblée, Monsieur Pierre CASTAING, et

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à la majorité (7 abstentions : MMES et MM. SUZE, GIOIA-MASSOT, SEIB-TAUPIN, GARBIN, FERTE, LACLAU, MARTIN:

- d'adopter le Compte Administratif 2014 de la Commune arrêté aux résultats ci-dessus ;
- de constater les identités de valeur avec le Compte de Gestion du Trésorier de Grenade.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 30 mars 2015

Le Maire,

Lysiane MAUREL

